

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° DNCMP/126/F/2019-2020
Pour la fourniture de NEUF MILLE DEUX CENT TONNES (9 200 T) DE
COMBUSTIBLES TOURBES SECHES A LA FORCE DE DEFENSE
NATIONALE DU BURUNDI.**

Date de publication : 24/10/2019

Date d'ouverture des offres: 12/11/2019.

A. Objet

La Force de Défense Nationale du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, **pour un Marché portant fourniture de NEUF MILLE DEUX CENT TONNES**

(9 200T) de combustibles de tourbes sèches dans les conditions suivantes :

- lot 1 : 1^{ère} Division d'Infanterie : Cinq Millions Cinq Cent Soixante Dix-Huit Mille Deux Cent Soixante Dix-Neuf kilogrammes : 5 578 279 Kilogrammes
- lot 2 : 2^{ème} Division d'Infanterie : Un Million Cent Quarante Six Mille Six Cent Quatre Vingt Quatre kilogrammes : 1 146 684 Kilogrammes
- lot 3 : 3^{ème} Division d'Infanterie : Un Million Cent Vingt Quatre Mille Neuf Cent Quatre Vingt kilogrammes : 1 124 980 kilogrammes
- lot 4 : 4^{ème} Division d'Infanterie : Un Million Trois Cent Cinquante Mille Cinquante Sept kilogrammes : 1 350 057 kilogrammes

B. Financement du marché.

1. Le marché sera financé par le Budget Général de l'Etat, Exercice 2019-2020.
2. La passation du Marché sera conduite conformément au Code des Marchés Publics du Burundi de la République du Burundi, édition 2018.
3. La Tourbe Sèche à fournir dans le cadre de ce marché est en quatre lots (04) à livrer dans les entrepôts de la 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et de la 4^{ème} Division d'Infanterie.
Le marché est à exécuter dans sa totalité dans un délai de douze (12) mois Calendaires.

C. Condition de participation

- La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
- Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics, Edition 2018.

D. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Toute personne intéressée par le présent Appel d'Offres devra acheter le Dossier d'Appel d'Offres à retirer sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de **CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50.000FBU)** à verser sur le compte **N°1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'Office Burundaise des Recettes (OBR). Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Etat-Major Général de la Force de Défense Nationale du Burundi ; Service du Budget et des Finances sis à l'Avenue Pierre Ngendandumwe N°6, B.P. 2705 BUJUMBURA Tél 22246518, 22278455.

E. Présentation de l'offre

Le soumissionnaire devra présenter ses offres dans deux enveloppes séparées : **Deux enveloppes intérieures**, l'une contenant l'offre technique et une autre contenant l'offre financière, qui seront cachetées et placées dans l'enveloppe extérieure. Elle portera clairement la mention : « **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°DNCMP/...../F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DE 9 200 TONNES DE COMBUSTIBLES TOURBES SECHES** ». Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

F. Dépôt des offres.

Les offres devront parvenir à la Force de Défense Nationale du Burundi-Service du Budget et des Finances sis à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE N°6, B.P. 2705 BUJUMBURA Tél 22246518, 22278455 au plus tard le 12/11/2019 à 09h00

G. Validité des offres

La validité des offres est fixée à 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

H. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des enveloppes aura lieu en séance publique le 12/11/2019 à 9H30 locales **AU MESS DES OFFICIERS Garnison BUJUMBURA** en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres devra être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Fait à BUJUMBURA, le 18/11/2019

LE CHEF DE LA FORCE DE DEFENSE NATIONALE DU BURUNDI

Prime NIYONGABO
Lieutenant-Général

